

SYNDICAT INTERCOMMUNAL

MALESTROIT-ST MARCEL

DU

MUSEE DE LA RESISTANCE

BRETONNE

56140 SAINT-MARCEL

à

St Marcel,

Le 12 septembre 1993

MONSIEUR CAITUCOLI

Président de l'Amicale des
Anciens Parachutistes SAS

59 rue Vergniaud

75013 PARIS

Monsieur Caitucoli,

Le Musée de la Résistance de Saint-Marcel a été créé, voilà dix ans, par le Syndicat Intercommunal Malestroit-St Marcel (ci-joints l'arrêté de la Préfecture et la délibération du Syndicat). Il est le maître d'ouvrage d'une section supplémentaire qui va ouvrir en 1994, au sein de ce Musée, rappelant ce qu'étaient les Parachutistes SAS et les commandos de la France Libre.

C'est un musée "contrôlé" et non un musée privé. Nous possédons de nombreuses armes toutes démilitarisées conformément aux règles de sécurité. Nous avons d'ailleurs déjà eu des contrôles de la douane et de la police judiciaire qui ont constaté que toutes les armes étaient bien inventoriées et démilitarisées suivant les règles officielles. Nous travaillons en étroite relation et en pleine harmonie avec les services de la gendarmerie, la préfecture et le département. Nous venons tout récemment de prêter au Groupement de Gendarmerie de Vannes du matériel et des armes pour leur exposition départementale concernant le rôle, au sein de la Résistance, du Général Guillaudot et de ses gendarmes durant la Seconde Guerre Mondiale.

En tant que musée "contrôlé", les collections ont été déclarées inaliénables. Elles ne peuvent être ni échangées, ni cédées. Elles entrent dans le patrimoine du musée et sont destinées à être présentées au public (ci-joint, un modèle de fiche que nous faisons signer aux donateurs).

Nous espérons que ces renseignements seront suffisants et qu'il n'est pas nécessaire d'avoir une attestation préfectorale puisque nous sommes Musée "contrôlé" et que les collections sont inaliénables.

.....